

Communiqué de presse

11 décembre 2025

**Léon Grosse remporte l'extension et le réaménagement
du lycée Ampère de Morsang-sur-Orge (91)**

Léon Grosse Construction réalise pour la Région Île-de-France l'extension et la restructuration du lycée André-Marie Ampère à Morsang-sur-Orge. Réalisé en site occupé, le chantier répond au dynamisme démographique du nord Essonne en créant 630 nouvelles places pour la rentrée 2028. Elles permettront aux jeunes de la ville de poursuivre en voie générale, ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent. Ce marché global de performance mené avec le cabinet BRS Architectes Ingénieurs vise le seuil 2028 de la RE2020.



Entrée principale © BRS Architectes Ingénieurs

Assurer la continuité pédagogique en site occupé

L'enjeu majeur de cette opération réside dans le maintien de l'activité du lycée durant les 20 mois de travaux. Pour transformer cet établissement professionnel du quartier du Bois-Pommier en un lycée polyvalent capable d'accueillir aussi des filières générales, Léon Grosse Construction a défini un phasage rigoureux. Cette organisation permet de conserver l'ensemble des fonctions de l'établissement (vie scolaire, restauration,

enseignement) et garantit la sécurité et le bon fonctionnement du site pour les élèves et le personnel.

Le projet comprend l'extension du bâti (4 350 m²), la construction d'un équipement sportif neuf (950 m²) et le réaménagement partiel de l'existant (2 200 m²). Les 630 places nouvelles du lycée se décomposent comme suit :

- 6 divisions de secondes générales (210 places)
- 6 divisions de premières générales et technologiques (210 places)
- 6 divisions de terminales générales et technologiques (210 places)

Au-delà des espaces d'enseignement, l'opération intègre l'extension de la salle à manger des élèves et des locaux de vie scolaire, ainsi que la construction d'un local à vélos et d'un préau. Elle vise aussi la création d'équipements mutualisés avec la Ville de Morsang-sur-Orge, notamment :

- une salle de conférence de 150 places
- une salle spécialisée de 400 m² destiné à la pratique du tennis de table, des sports de combat, de la danse et de l'escalade
- une salle de musculation de 150 m²



Cantine © BRS Architectes Ingénieurs



Performance environnementale et économie circulaire au programme

En matière de performance énergie-carbone, le groupement mené par Léon Grosse Construction répond aux ambitions fixées par la Région Île-de-France et vise le seuil 2028 de la réglementation RE2020. Cette ambition se traduit par un important recours aux matériaux biosourcés, atteignant un ratio de 42 kg/m². Les choix constructifs privilégiuent :

- une structure bois de 23 tonnes et des façades à ossature bois (MOB) de 2 700 m²
- la pose de linoléum pour les revêtements de sol sur 3 000 m²
- l'utilisation de fibre de bois pour l'isolation

Fidèle à sa démarche d'économie circulaire, Léon Grosse intègre également au projet une stratégie de réemploi : 5 % de la masse totale des déchets du site seront réemployés in situ, et 10 % ex situ. Les bardeaux en terre cuite et les écailles en zinc déposés lors de l'extension trouveront ainsi une seconde vie.

Une continuité architecturale et un ancrage territorial fort

Sur le plan architectural, la proposition de BRS Architectes Ingénieurs assure une continuité d'identité avec l'existant tout en optimisant les flux grâce à des circulations bouclées. Le bardage d'aspect cuivre, clin d'œil à la figure d'André-Marie Ampère et à ses travaux sur l'électromagnétisme, confère une cohérence visuelle à l'ensemble.

L'ancrage du projet est également économique et social. Le chantier intègre un volume de 16 100 heures d'insertion réparties entre les phases de conception, réalisation et maintenance, et mobilise le tissu économique local, avec 45 % de part de marché dévolue aux PME et aux artisans.



Depuis la rue du Bois Pommiers © BRS Architectes Ingénieurs

À travers cette opération de rénovation-extension, Léon Grosse Construction illustre à nouveau son expertise de pilotage des opérations complexes et des marchés globaux de performance.

Avec plus de 50 références à l'échelle nationale, le Groupe Léon Grosse possède une expérience reconnue dans les établissements d'enseignement, tant en neuf qu'en rénovation-extension. Il a récemment livré la Cité Scolaire de Sartrouville (78) et les collèges de Genas et de Limas (69), et il construit actuellement le Collège du Parmelan à Groisy (74).

L'opération en bref

- **Maîtrise d'ouvrage** : Région Île-de-France
- **Mandataire du Maître d'Ouvrage** : Île-de-France Construction Durable

Groupement de conception-réalisation :

- **Entreprise générale** : Léon Grosse Construction (mandataire)
- **Architecte** : BRS Architectes Ingénieurs
- **BE Technique** : Incet
- **BE Environnement** : Etamine
- **Exploitation / Maintenance** : Bouygues Energies & Services
- **Surface** : 5 344 m² (neuf), 2 200 m² (rénovation)
- **Montant des travaux** : 25 millions d'euros HT
- **Livraison** : rentrée 2028

À propos de Léon Grosse

Groupe diversifié du BTP, Léon Grosse s'engage à bâtir responsable, à accélérer les transitions environnementales et sociétales, et à prendre soin de la ville. Pour avoir un impact positif à son échelle et dès maintenant, Léon Grosse donne à chacun de ses 2 800 collaborateurs en Europe le pouvoir d'entreprendre pour laisser une empreinte qui suscite la fierté de tous. En 2024, Léon Grosse a réalisé un chiffre d'affaires de 907 M€ à travers ses 5 pôles : Construction, Rénovation énergétique, Façades, Patrimoine et Immobilier.
www.leongrosse.fr

Contacts presse

Loïc Perhaut
Responsable relations presse - Léon Grosse
l.perhaut@leongrosse.fr
+33 (0)6 99 13 82 16

Renaud Descamps
Chef de groupe communication Externe - Léon Grosse
r.descamps@leongrosse.fr
+33 (0)6 62 51 00 50